

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2013**

N°7 :

OBJET : Dématérialisation des rapports pour le Conseil d'Administration

Présents :

Conseil général du Doubs

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président

Etat

- Mme Claire CHATON-AUBEY, Directrice Régionale par intérim des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil régional de Franche-Comté

- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente
- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville de Salins-les-Bains

- M. Claude JOURDANT, Maire

Electricité de France

- M. Alain DAUBAS

Personnalités qualifiées

- M. Daniel BOUCON
- M. François FAVORY

Représentants du personnel

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable Librairie boutique
- M. Francesco SCANDELLA, réceptionniste coordinateur

Pouvoirs :

- M. Antoine BREHARD a donné un pouvoir non nominatif
- M. Jacques BREUIL a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT
- M. Stéphane FRATACCI a donné pouvoir à Mme Claire CHATON-AUBEY
- M. Jean-Pierre GURTNER a donné un pouvoir non nominatif
- M. Jacques MAURICE a donné pouvoir à M. Claude JOURDANT
- M. Michel ROIGNOT a donné pouvoir à M. Loïc NIEPCERON
-

Absents excusés :

- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Yves-Michel DAHOUI, Adjoint au Maire de Besançon
- M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC
- M. Jean-Michel LENIAUD, Universitaire
- M. Patrick RONOT, Conseiller général du Doubs

Rapporteur : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

Dans un souci de rationalisation des dépenses administratives de l'EPCC et de développement durable, il est proposé de dématérialiser l'envoi des rapports adressés aux membres du Conseil d'Administration afin de limiter les impressions sur papier ainsi que les envois postaux (sauf demande contraire de leur part).

Par ailleurs, à la suite de discussions avec d'autres directeurs d'établissements publics (ARCADI, ARTECA, Cité Internationale de la Bande Dessinée d'Angoulême, Abbaye de Noirlac), il est proposé de publier sur le site Internet de la Saline royale les délibérations du Conseil d'Administration.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

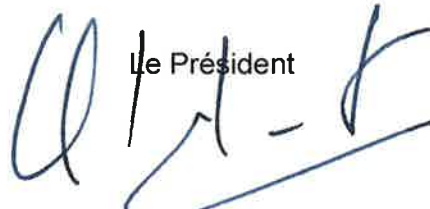
Le Conseil d'Administration

APRES AVOIR VOTE

DEMANDE à l'unanimité le sondage auprès de tous les membres du Conseil d'Administration pour leur acceptation ou non de la dématérialisation des rapports.

DEMANDE à l'unanimité, après retour des administrateurs, un envoi à la carte des rapports, soit dématérialisés, soit sous format papier.

VALIDE à l'unanimité le principe de publication sur le site Internet de la Saline royale des délibérations du Conseil d'Administration.


Le Président
Claude JEANNEROT

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 11.12.13
Et de la publication le : 11.12.13

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le 11 DEC. 2013